



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9162>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-9162**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de L'Hay les Roses

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21940038900017

**Ville** : L'hay les roses

**Code postal** : 94240

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 94

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025-02-LO

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : SAMP

**Adresse mail du contact** : Mailsamp@ville-lhay94.fr

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques

ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Pour les entreprises nouvellement créées, possibilité de justifier de ses capacités économiques et financières par tout autre moyen considéré comme approprié

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Pour les entreprises nouvellement créées, possibilité de justifier de ses capacités techniques et professionnelles par tout autre moyen considéré comme approprié. Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres .

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 24/02/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Exigée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Les critères de jugement des offres sont définis à l'article 7.2 du Règlement de consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ASCENSEURS, EPMR, MONTE-CHARGES ET ESCALATOR POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE L'HAY-LES-ROSES

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 50750000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ASCENSEURS, EPMR, MONTE-CHARGES ET ESCALATOR POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE L'HAY-LES-ROSES. Le marché est conclu selon une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché à tranches, conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la Commande Publique (voir article 1.4 du RC). Les prestations sont réglées selon les stipulations de l'acte d'engagement, par : - des prix forfaitaires pour la partie fixe relative à la maintenance préventive, selon la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF), - des prix unitaires pour la partie variable relative à la maintenance curative, selon le Bordereau des prix Unitaires (BPU). Cette partie donnera lieu à l'émission de bons de commande, à la survenance des besoins de l'Acheteur Public, dans la limite de 50 000 euros HT pour la durée totale du marché. L'Acheteur Public a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : conformément à l'article R.2113-3 du Code de la Commande Publique, l'Acheteur décide de ne pas allouer le marché, car les prestations identifiées correspondent à un groupe d'acteurs économiques cohérent et à l'unicité d'un besoin pour la Collectivité. Le marché est attribué à un seul opérateur économique.

**Lieu principal d'exécution du marché** : L'Hay-les-Roses

**Durée du marché (en mois)** : 48

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre (voir critères de jugement des offres définis à l'article 7.2 du présent règlement de consultation). Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de sa date de notification. Il est reconductible de manière tacite, trois (3) fois par période d'un an, soit une durée maximale de quatre (4) ans. Les délais d'exécution et les délais d'affermissement des tranches sont indiqués aux articles 6.2 et 6.3 du CCAP. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. L'Acheteur se réserve le droit de négocier avec les trois premiers candidats (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres), arrivés en tête à l'issue d'un premier classement ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation (voir modalités précisées à l'article 7-3 du règlement de consultation).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 24/01/2025